

5 - Protocole

■ 5.1 - INVITATIONS

5.1.1 - OFFICIELS

1 - A prévoir d'office

◆ Niveau national

Directeur Sécurité Civile
Président de la Fédération

◆ Niveau local

Préfet
Président du Conseil Général - C.A.S.I.S.
Maire

2 - Possibles: Invitations laissées à l'initiative locale des élus concernés, du D.D.S.I.S. et du président de l'union départementale.

5.1.2 - JURY

1 - La désignation du jury officiel fait l'objet d'une communication du Ministre de l'Intérieur sur proposition de la sous-commission sportive fédérale.

Le jury est invité par l'organisateur à l'ensemble de la manifestation et comprend les membres de la commission sportive + les membres de la commission des jeunes sapeurs-pompiers (15 + 15 = 30 personnes environ).

Nota: penser dispositions pour conjoints.

2 - Le jury est à compléter localement suivant les besoins.

5.1.3 - AUTRES

1 - Il est opportun d'inviter les personnes ayant apporté un concours appréciable à l'organisation (*sponsorisation, prestations diverses, etc.*)

2 - Presse écrite, parlée et audiovisuelle (*ne pas oublier qu'il s'agit d'une manifestation nationale*).

■ 5.2 - ACCUEIL

5.2.1 - Délégations

◆ Connaître le nom du responsable de chaque délégation (*Interlocuteur unique*)

◆ Il apporte les renseignements complémentaires nécessaires ou manquants

◆ Reçoit les consignes relatives à l'organisation (*tickets repas, parking, etc...*), les documents, cadeaux souvenirs de son équipe

◆ Il doit exister un seul site d'accueil divisé en autant de cellules nécessaires:
ex: cellule officielle jury cellule concurrents des départements de 1 à X, X à Y...

◆ L'emploi d'ambassadeur (*1 sapeur-pompier local qui accompagne l'équipe s'avère nécessaire de nature à résoudre bien des problèmes*).



5.2.2 - PERSONNALITÉS

- ◆ Prévoir horaires d'arrivée et un officier supérieur (*sinon le D.D.S.I.S.*) pour les accueillir dans un lieu attendu.
- ◆ Leur remettre le programme de la manifestation, indiquer et commenter les épreuves en cours.
- ◆ Les conduire aux places réservées à la tribune officielle, faire les présentations aux autres personnalités.
- ◆ Suivant personnalités présentes penser au palmarès.

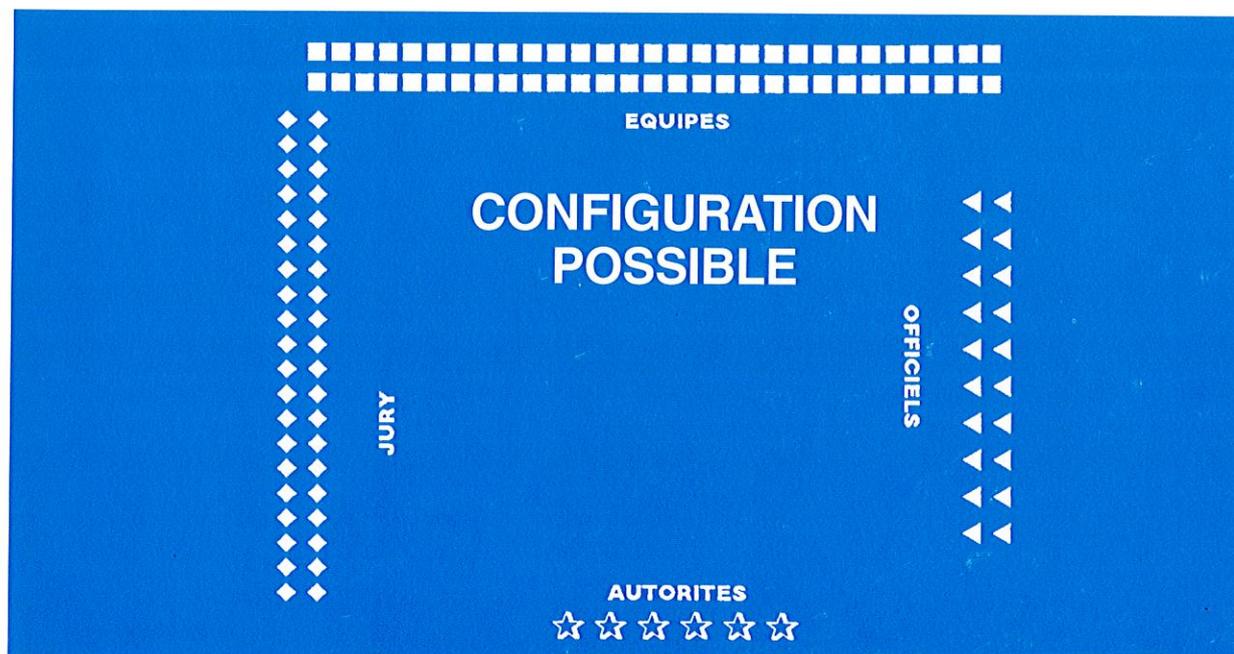
■ 5.3 - PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

- ◆ Prévoir le lieu, le plan détaillé et précis. Aire suffisante qui peut avoir d'autres usages par la suite et proche du public - Pancartage des équipes.
- ◆ Mât des couleurs (*prévoir personnel, vérifier le fonctionnement*).
- ◆ Musique: au moins un excellent clairon (en solo) si possible, harmonie pour Marseillaise (1) avec clique pour sonnerie réglementaire. Note à l'attention du chef de musique (*déroulement cérémonie officielle*).
- ◆ Déterminer personnalités passant la revue (*le nombre doit rester limité*).

(1) La Marseillaise n'est jouée qu'en présence du représentant de l'État (*Ministre, Préfet ou membre du corps préfectoral*).

■ 5.4 - CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

- ◆ Les délégations sont rassemblées sous l'autorité du commentateur et avec l'aide des membres du jury.
- ◆ Une fois le dispositif en place pour un horaire bien déterminé, les sonneries suivant les commandements "garde à vous" - "au drapeau", éventuellement Marseillaise (1) sont effectuées
- ◆ Revue des concurrents (*si musique ou fanfare exécution d'un morceau de musique pendant la revue*). Doit être très rapide pour ne pas contrarier l'échauffement des athlètes.
- ◆ A la fin de la revue = mise au repos, consignes éventuelles "garde à vous" "rompez les rangs".



■ 5.5 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS

5.5.1 - Récompenses individuelles (*médailles*)

- ◆ Sur le stade (*podium triplace, sonorisation ou synchro avec le speaker général*).
- ◆ Récupération des 3 récipiendaires par le délégué aux concurrents (*dernier podium*).
- ◆ 3 personnalités remettent les médailles (*à prévoir et à annoncer*).
- ◆ Prévoir 2 coussins (*servent tour à tour, 2 porte coussins*).
- ◆ Récipiendaires montent sur le podium.
- ◆ Remise des médailles (*peut être signalée par sonnerie*).
- ◆ Annonce des champions de France.
- ◆ Records de France (*à voir*).

5.5.2 - Récompenses collectives (*coupes*)

- ◆ A l'issue des épreuves et des classements.
- ◆ Lieu de préférence en salle (*salle des vins d'honneur ou du repas*).
- ◆ Il est bon de demander aux récipiendaires potentiels de se trouver à proximité du podium.
- ◆ Toute récompense collective est remise au représentant de l'équipe récompensée.
- ◆ Prévoir personnalité ou sponsors pour remise des récompenses.

■ 5.6 - VIN D'HONNEUR

- ◆ Comme marqué précédemment, une bonne formule consiste à regrouper la remise des récompenses et le vin d'honneur.
- ◆ Regroupe généralement la totalité des invités, des personnels, des concurrents et accompagnateurs.

